



Vous informe de son passage sur la commune pour votre relève annuelle de  
compteur

**DU 24 AOUT AU 11 SEPTEMBRE 2026**

Merci de tenir vos regards accessibles et entretenus, afin de faciliter le travail de nos techniciens.

Pour tous compteurs inaccessibles et/ou en intérieur, un RDV peut être pris auprès de nos services ou vous pouvez effectuer votre relève et nous la transmettre par téléphone 04 79 36 02 18, mail à [syndicat.thiers@siaep-thiers.fr](mailto:syndicat.thiers@siaep-thiers.fr) ou sur le site <https://www.siaep-thiers.fr/>

Pour plus de renseignement, merci de contacter le Syndicat des Eaux du Thiers au 04 79 36 02 18  
Nous vous remercions.